

Avec la participation financière de :



COMMUNIQUÉ

Prix Maurice-Pollack 2023

Le MIFI, la FCCQ et la CCIM donnent le coup d'envoi de l'édition 2023 du prix Maurice-Pollack, qui met en lumière les actions des entreprises en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle

Montréal, le 8 juin 2023 – Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM) sont heureux d'annoncer l'ouverture de la période de mise en candidature du prix Maurice-Pollack.

Depuis de nombreuses années, ce prix vise à reconnaître les efforts déployés par des entreprises pour favoriser et mieux intégrer la diversité ethnoculturelle. Des organisations qui ont mis en place des initiatives ayant des retombées positives en matière d'efficacité et d'équité dans leurs activités et au sein de la communauté. Ce prix célèbre des entreprises inclusives et encourage davantage d'actions positives en faveur de la diversité ethnoculturelle.

Le prix Maurice-Pollack récompensera des entreprises dans deux catégories : Petites et moyennes entreprises (moins de 250 employés) et Grandes entreprises (250 employés et plus). C'est dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI), organisée par le MIFI, qui se tiendra du 6 au 12 novembre 2023, que les prix seront décernés. La SQRI souligne la contribution importante des Québécoises et des Québécois de toute origine au développement du Québec.

[Soumettre une candidature \(date limite : Vendredi 15 septembre 2023 à minuit\)](#)

Pour obtenir le formulaire de mise en candidature et obtenir plus d'information sur le prix Maurice-Pollack, communiquez avec Lucille Maire, conseillère, Événements corporatifs et concours Les Mercuriades à la FCCQ, par courriel à lucille.maire@fccq.ca, ou par téléphone au 514 844-9571, poste 3241.

Citations :

« Nos entreprises jouent un rôle primordial dans l'intégration des personnes immigrantes. Le Prix Maurice-Pollack vise à souligner les efforts de celles qui mettent en place des milieux de travail inclusifs, stimulants et équitables pour leurs employés issus de la diversité ethnoculturelle. À ce titre, elles contribuent à faire de ces parcours d'immigration un succès, tout en participant à l'enrichissement des communautés partout au Québec. Bon succès à toutes les entreprises qui déposeront leur candidature! » – M^{me} Christine Fréchette, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

« Chaque année, nous sommes fiers de présenter le prix Maurice-Pollack en compagnie du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration. Une belle façon de célébrer les réalisations exceptionnelles d'organisations qui ont compris que la diversité ethnoculturelle enrichit notre patrimoine, renforce notre capacité d'innovation et contribue positivement à une meilleure société, pour tous. J'ai hâte de découvrir toutes les belles initiatives de cette année 2023 » – M. Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ

« Quelle fierté de participer au rayonnement de ce concours dans notre région. La diversité ethnoculturelle, une condition essentielle pour construire une société plus juste et égalitaire. Notre région dispose assurément de belles histoires qui doivent rayonner, partout au Québec pour inspirer la communauté d'affaires ! »- M. Pierre Berthiaume, président-directeur de la CCIM.

À propos de Maurice Pollack

D'origine ukrainienne, Maurice Pollack n'a que 20 ans lorsqu'il ouvre un commerce de détail dans le quartier Saint-Roch, à Québec. Au fil des ans, le magasin M. Pollack Ltée devient l'une des plus importantes entreprises de la région. M. Pollack se retire du milieu des affaires 40 ans plus tard pour se consacrer à la philanthropie. En 1955, il crée la Fondation Maurice-Pollack afin de soutenir les organismes œuvrant dans les domaines de la culture et de l'éducation. Leader francophile communautaire influent, Maurice Pollack illustre de manière éloquentes la réussite et la contribution de l'immigration en région au développement socioéconomique et socioculturel du Québec.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 124 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble

du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant, concurrentiel et durable.

À propos de la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM)

La CCIM est le plus grand regroupement de gens d'affaires de la région de Lanaudière et représente fièrement plus de 800 membres actifs. Sa mission a pour objectif de RAPPROCHER, CONNECTER, INFORMER, INSPIRER et REPRÉSENTER les gens d'affaires dans le but de créer une effervescence économique dans la MRC les Moulins. Elle offre à ses membres des activités de réseautage, formations, conférences et différents services reliés au développement économique et social de sa région.

- 30 -

Renseignements :

Javier Garcia
Attaché de presse
Fédération des chambres de commerce du Québec
T. 514 844-9571 poste 3586 C. 438 408-3731
javier.garcia@fccq.ca

Audrey-Ann Hurtubise-Gauthier
Responsable des communications et du marketing
Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins
Tel : 450-966-1536 poste 224
audrey-ann@ccimoulins.com